

162



# AFRIQUE

LES POPULATIONS BARBARESQUES. — COSTUMES DE L'ALGÉRIE ET DE LA TUNISIE.

1	2	3	4	5	6
7	8		9		10

La diversité des races (on en compte sept, voir la notice de la planche Tête de nègre) qui composent la population indigène du nord-ouest de l'Afrique, depuis Tripoli jusqu'au Maroc inclusivement, met en contact les costumes originaux les plus divers. Isolée en quelque sorte du continent africain par le désert auquel elle se trouve adossée, cette partie saillante dans la Méditerranée, en regard de l'Orient, dont elle est comme une péninsule prolongée, lui doit la plus grande part de sa physionomie. Tous ceux cependant qui ont visité l'un et l'autre trouvent au pays barbaresque une empreinte particulière qui en fait bien un peuple à part. De combien de vestiges de civilisation se compose cette vieille terre historique sur laquelle rien, jusqu'à présent, n'a pu s'asseoir définitivement? Le Berbère s'y est rencontré avec le Phénicien et le Chananéen, le Grec et le Romain, le Vandale, l'Arabe, le Turc, sans compter le *Roumy*, le *chien de chrétien*, français, italien, espagnol, le Corse, le Maltais, le Génois, le Sicilien, le Basque, sans compter non plus les émigrations volontaires des noirs de l'intérieur venant chercher fortune, ni le nègre du Darfour, ni celui du Fezzan, amenés sous le kourbadj, se trouvant là comme en une terre promise, après les souffrances de la traversée du désert.

Certes, il ne s'agit point de conclure que ces aïeux si divers ont tous laissé dans les usages l'empreinte distincte de leur passage, encore moins, que ceux qui sont demeurés sont restés tels qu'ils étaient; mais qui pourrait discerner ce qu'il en subsiste parmi les caractères tranchés du costume, et surtout parmi les nuances qui distinguent les groupes entre eux? Là, où le mouvement des modes est inconnu, au moins insaisissable, où la vie en tribu, si favorable à la transmission des traditions, est, au contraire, si loin de favoriser les nouveautés, il semble que tout changement, toute modification, soit le résultat d'une volonté arrêtée, créant des types, introduisant dans les choses du costume des signes de ralliement, des marques d'affiliation à des sectes

nombreuses, divergentes; tantôt les différences proviennent de l'obstination de vaincus, conservant imperturbablement certains de leurs usages originels devant leurs vainqueurs; tantôt c'est la survivance, sous le drapeau de l'Islam, de quelques débris des cultes anciens passés à l'état de fétichisme. Les exemples que la photographie nous transmet, sauf les courtisanes, ballerines, chanteuses et autres, maures, juives, espagnoles, qui se trouvent là, comme sur tout le littoral levantin, et s'affublent selon un caprice où l'étranger a une part plus ou moins large, ces exemples ont le caractère de types, et servent, en montrant leur diversité, à faire connaître l'aspect réel de populations où, comme le dit M. Carette (1), « toutes les classes observent, dans la forme et la couleur de leurs vêtements, certains usages particuliers. » Beaucoup des nuances différentes échappent à l'œil des étrangers, non à celui des indigènes; pour lui, elles sont aussi sensibles que l'est pour nous le ravalement du Juif, auquel le turban fut interdit : le Juif devant lequel une Mauresque dédaigne de se voiler, « un Juif n'étant pas un homme. » De ces complications, il résulte de grandes difficultés pour se reconnaître. A l'heure qu'il est, par une anomalie étrange, malgré cinquante ans d'occupation, l'Algérie semble, sous certains rapports, moins connue que ne le fut de Pline, de Solin, d'Isidore de Séville l'*Africa propria* des Romains. On peut d'ailleurs entrevoir la complication d'un problème à peu près inextricable lorsqu'il s'agit, comme ici, de peuplades accumulées sous un même drapeau religieux, dont le Dieu a quatre-vingt-dix-neuf noms, ayant chacun sa vertu particulière et, peut-être, chacun ses dévots, sans compter les grands schismes (2).

Nos n<sup>os</sup> 1 et 7 représentent des Mauresques; la première, de Tunisie, l'autre, d'Algérie. Leurs costumes peuvent se passer de description. Toutes deux sont en tenue d'intérieur. Au dehors, ces femmes sont tellement couvertes et voilées qu'on ne peut guère distinguer que leur embonpoint, d'ailleurs fréquent, et dont elles tirent vanité. Ce charme est si estimé parmi les Maures, qu'il l'emporte même à leurs yeux sur les agréments de la figure et la régularité des traits; aussi les femmes se le procurent-elles par tous les moyens possibles; quand la vie du harem, oisive, sédentaire, ne suffit pas, on mange force farineux et, dit-on, toutes sortes de choses étranges comme les scarabées, dont usent les Égyptiennes qui sont dans le même cas. En général, ces Mauresques du *far-niente* engraisent jusqu'à acquérir des formes assez exubérantes pour être gênées dans leur marche; cela prête à leur allure habituelle une physionomie particulière, celle des canes de basse-cour. Par une affectation de ton, les femmes qui n'ont pu parvenir à se procurer les inconvénients physiques qui occasionnent cette démarche, ne manquent pas de prendre la tournure forcée des autres; cela leur sert à se distinguer des femmes des basses classes dont la marche est aisée et agile.

N<sup>o</sup> 2. — Chef arabe. Variante du costume décrit.

N<sup>os</sup> 3 et 4. — Enfants mendiants.

(1) *L'Algérie (Univers pittoresque)*.

(2) Les mystiques musulmans portent, en l'honneur de ces quatre-vingt-dix-neuf noms, des chapelets ayant un nombre pareil de grains, sur chacun desquels ils récitent un des noms divins. Ils disent que le centième nom est resté caché aux hommes, et que celui qui parviendrait à le connaître en recevrait la puissante universelle, le don des miracles; qu'il deviendrait le maître de l'univers, commandant aux génies, aux anges; enfin, que ce nom n'a été révélé qu'à Adam, à Salomon et à Mahomet. (J. Marcel, dans *l'Univers pittoresque*.)



AFRIQUE

AFRICA

AFRIKA



IMP FIRMIN DIDOT et C<sup>e</sup> PARIS

Urrabiétta lith.

N° 5. — Porte-faix. Un caleçon, une chemise, une calotte de feutre : c'est le fellah d'Égypte. Alger est plein de ces serviteurs de la rue, qui couchent au hasard.

N° 6. — Spahis indigène. La formation des corps militaires indigènes remonte au 1<sup>er</sup> octobre 1830, époque où des bataillons d'infanterie furent créés sous le nom de *zouaves*. La cavalerie prit naissance le 10 décembre de la même année. Elle était formée primitivement d'un mélange de Français et d'indigènes; l'organisation actuelle consacre, en principe, la séparation complète des corps français et indigènes, réguliers et irréguliers. En conservant à ces troupes leur costume national, en rapport avec le climat, le gouvernement français, qui l'a même appliqué à des troupes françaises, a certainement montré plus de discernement que les princes musulmans qui donnent à leurs armées régulières le costume européen.

Le n° 8, dont le voile ample, attaché par le bas, a une physionomie si particulière, provient des environs d'Alger. Cette femme porte, au bout d'un collier, l'une de ces amulettes dont l'usage est si répandu, que les personnes les plus éclairées, comme les plus ignorantes, ont toujours sur elles quelque chose de cette nature. Le *mauvais œil* ou l'*œil envieux*, accusé de toutes les maladies, de tous les événements fâcheux qui surviennent, c'est la croyance de tout Oriental. Ce sont les marabouts qui font et donnent les talismans, nommés *telsem*, auxquels est reconnu le pouvoir préservateur. Il y en a de beaucoup de sortes, doués de vertus particulières, servant de moyens curatifs, en grande réputation. Un médecin arabe contente son client en lui remettant un morceau de papier, un fragment de parchemin, sur lequel sont inscrits les noms de Dieu, des prophètes, certains versets du Koran. C'est toute une pharmacopée talismanique, en pierres plus ou moins précieuses, tantôt chargées d'inscriptions, tantôt non gravées, mais toutes infaillibles. Le Maure regarde la topaze (*yagout-astar*) comme un spécifique souverain contre la jaunisse et les affections bilieuses. La cornaline ou sardoine, la gemme rouge, que les Arabes nomment *hadjar-ed-dam*, pierre du sang, est excellente contre le flux de sang et l'hémorragie. Les nourrices manqueraient à tous leurs devoirs si elles ne portaient pas de bagues dont les chatons sont des turquoises, qui augmentent la qualité nutritive de leur lait. Le rubis fortifie le cœur, éloigne la foudre et la peste; il apaise la soif, etc. L'émeraude guérit la piqûre des vipères, ou toute autre blessure venimeuse. Elle aveugle même les serpents auxquels on la présente; elle chasse les démons et les mauvais esprits; c'est un spécifique contre l'épilepsie, les douleurs d'estomac, les maux d'yeux. Le diamant (*elmâs*) n'est pas moins utile et a des vertus analogues. La cornaline a encore d'autres qualités que celles signalées plus haut, elle calme la colère, guérit les maux de dents; elle préserve de la mauvaise fortune, est un gage de bonheur constant et de prolongation de la vie. L'hématite (*maghnâttys*) calme les douleurs de la goutte, facilite l'accouchement, détruit l'action des poisons. Le jade (*yechm*) garantit de la foudre et des mauvais rêves. Enfin la gemme appelée œil de chat (*ayn-el-hor*) préserve de l'influence des mauvais regards, et met à l'abri des coups du sort; bien plus, dans un combat, elle rend celui qui la porte invisible aux yeux de son adversaire, etc. Ces précieuses recettes sont consignées par un écrivain arabe, nommé Teyfâchy, dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque nationale de Paris. Cette étrange pharmacopée occupe l'ouvrage entier; tous les spécifiques y sont indiqués contre la gale, la fièvre et la rogne, et même contre les chutes de cheval et les blessures de toute espèce.

N° 9. — Ce costume, de grand caractère, attaché des deux côtés par une double épingle, a plus de rapport avec la palla grecque, que nous avons déjà reconnue sur une femme kabyle; le mode de la coiffure plate, faite pour servir d'appui à des fardeaux, comme les femmes le pratiquent en Kabylie, permet de rattacher à leur groupe ce costume ample et pudique avec lequel le haïk, sans le voile, suffit d'après l'usage.

Le n° 10 est un costume de paysanne de la Tunisie; nous n'avons pas besoin de faire remarquer que la chaussure n'a pas le caractère oriental.

*(Documents photographiques provenant de chez MM. Mouttet et Boyer, à Alger; Prod'hom, à Bône; J. Garrigues, photographe de S. A. le bey de Tunis. — Aquarelles de M. J. Bastinos.)*

